

## FAQ droit d'auteur

- 1) A-t-on le droit d'associer une musique à un montage ELS (par exemple un film pour les universités d'été à l'ELS) ?

Réponse: **OUI** si le film est prévu dans le cadre de l'enseignement. C'est uniquement si le film est prévu pour la vente qu'il faut demander une autorisation à SUISA. Par contre, si le film est prévu dans le cadre de l'enseignement, l'utilisation d'extraits de musique est légal.

Détails:

Le tarif 9 explique que l'utilisation d'extraits de musique dans le cadre de l'enseignement est comprise dans le forfait payé par l'Ecole La Source

TC 9/III Ecoles : <http://www.prolitteris.ch/set.asp?go=/wis/inf/inf.asp>

SUISA pour une demande d'autorisation pour un film commercialisé :

<http://www.suisa.ch/fr/services/questions-reponses/questions-reponses/question/316/uid/316/>

- 2) Peut-on mettre une copie d'un DVD ou une VHS sur intranet ?

Réponse: **OUI** on peut uniquement mettre des **extraits d'émissions TV**, mais pas un DVD ou une VHS dans son intégralité sur intranet. Par contre il n'est pas légal de mettre sur intranet des DVD ou VHS disponibles dans le commerce (par ex le DVD du film « Hero »).

Détails:

Le tarif 9 explique que l'utilisation d'extraits de DVD ou VHS est compris dans le forfait payé par l'Ecole La Source.

TC 9/III Ecoles: <http://www.prolitteris.ch/set.asp?go=/wis/inf/inf.asp>

Les droits pour la mise à disposition sur intranet d'un DVD ou VHS dans leur intégralité ne sont pas couverts par ce tarif et doivent être obtenus directement auprès de Pro Litteris.

<http://www.prolitteris.ch/set.asp?go=/wis/inf/inf.asp>

- 3) Peut-on mettre un chapitre de livre sur intranet ?

Réponse: **OUI** on peut mettre un chapitre de livre sur intranet, car il s'agit d'un extrait d'une œuvre. Par contre, il n'est pas légal de mettre une copie d'un livre dans son intégralité sur intranet.

Détails:

Le tarif 9 explique que l'utilisation d'extraits d'une œuvre dans le cadre de l'enseignement est comprise dans le forfait payé par l'Ecole La Source.

TC 9/III Ecoles : <http://www.prolitteris.ch/set.asp?go=/wis/inf/inf.asp>

- 4) Peut-on copier une vhs achetée dans le commerce sur DVD ?

Réponse : **NON** le transfert d'une vhs achetée dans le commerce sur DVD n'est pas compris dans le tarif 7 qui règle la copie sur des supports vierges depuis des supports sonores et audiovisuels enregistrés à partir de la TV. On peut donc uniquement copier une vhs qui contient une émission TV.

Détails : Le tarif 7

[http://www.suissimage.ch/fileadmin/content/pdf/3\\_Nutzer\\_Tarife/gt7-fr.pdf](http://www.suissimage.ch/fileadmin/content/pdf/3_Nutzer_Tarife/gt7-fr.pdf)

- 5) Peut-on utiliser des extraits de DVD ou des photocopies d'œuvres dans le cadre d'un séminaire ou Congrès organisé par l'ELS qui s'adresse à un public externe ?

Réponse : **NON** l'utilisation d'extraits de DVD ou des photocopies d'œuvres n'est pas comprise dans les tarifs 8 et 9. Cette utilisation nécessite des négociations avec ProLitteris.

6) Peut-on faire une copie de sauvegarde d'un DVD ou d'une vhs ?

Réponse : **OUI** une copie de sauvegarde d'un DVD ou d'une vhs est comprise dans le tarif 7.

Détails : Le tarif 7

[http://www.suissimage.ch/fileadmin/content/pdf/3\\_Nutzer\\_Tarife/gt7-fr.pdf](http://www.suissimage.ch/fileadmin/content/pdf/3_Nutzer_Tarife/gt7-fr.pdf)

7) Peut-on mettre un article pdf publié par un chercheur sur le site web de l'ELS?

Réponse : **OUI** si la revue est disponible gratuitement, **NON** si la revue est un abonnement payant ou si l'auteur de l'article a signé un contrat avec l'éditeur qui stipule que l'éditeur possède tous les droits sur l'article (auquel cas on ne peut mettre que la référence de l'article sur internet).

8) Peut-on utiliser un extrait d'une musique de Beethoven pour un Congrès?

Réponse : **A CONDITION DE DEMANDER une autorisation à SUISA.**

SUISA:

<http://www.suisa.ch/fr/services/questions-reponses/questions-reponses/question/316/uid/316/>

## TABLEAU SYNTHETIQUE

Source	Autorisé	Pas autorisé ou soumis à autorisation <sup>1</sup>
Livres, brochures, journaux, revues, etc.	Copies d'extraits	Copie de la totalité ou de l'essentiel
	Extraits pour mise à disposition dans l'intranet	Totalité pour mise à disposition dans intranet
Emissions de radio et de télévision	Présentation intégrale	
	Copies intégrales (films de fiction y compris)	
	Copies intégrales pour des médiathèques à l'usage interne de l'école	
	Extraits pour mise à disposition dans l'intranet	Totalité pour mise à disposition dans intranet
DVD/CD disponibles dans le commerce	Présentation intégrale	Présentation seulement à titre de divertissement
	Copie d'extraits	Copie de la totalité ou de l'essentiel
		Copies d'extraits ou de la totalité pour des médiathèques
		Extraits pour mise à disposition dans intranet
Œuvres musicales non théâtrales	Représentation seulement en classe	Représentations publiques
Pièces de théâtre, comédies musicales	Représentation seulement en classe	Représentations publiques

Il existe en Suisse cinq sociétés de gestion:

SUISSIMAGE pour les oeuvres audiovisuelles

PROLITTERIS pour les oeuvres littéraires, photographiques et des arts visuels

SUISA pour les oeuvres musicales

SUISSPERFORM pour les droits voisins

SSA pour les œuvres théâtrales avec ou sans musique et l'enregistrement et la duplication (support audiovisuel) d'œuvres relevant du répertoire de SSA

<sup>1</sup> Les conditions d'utilisation doivent être convenues avec les sociétés de gestion correspondantes ou avec les éditeurs ou distributeurs de films